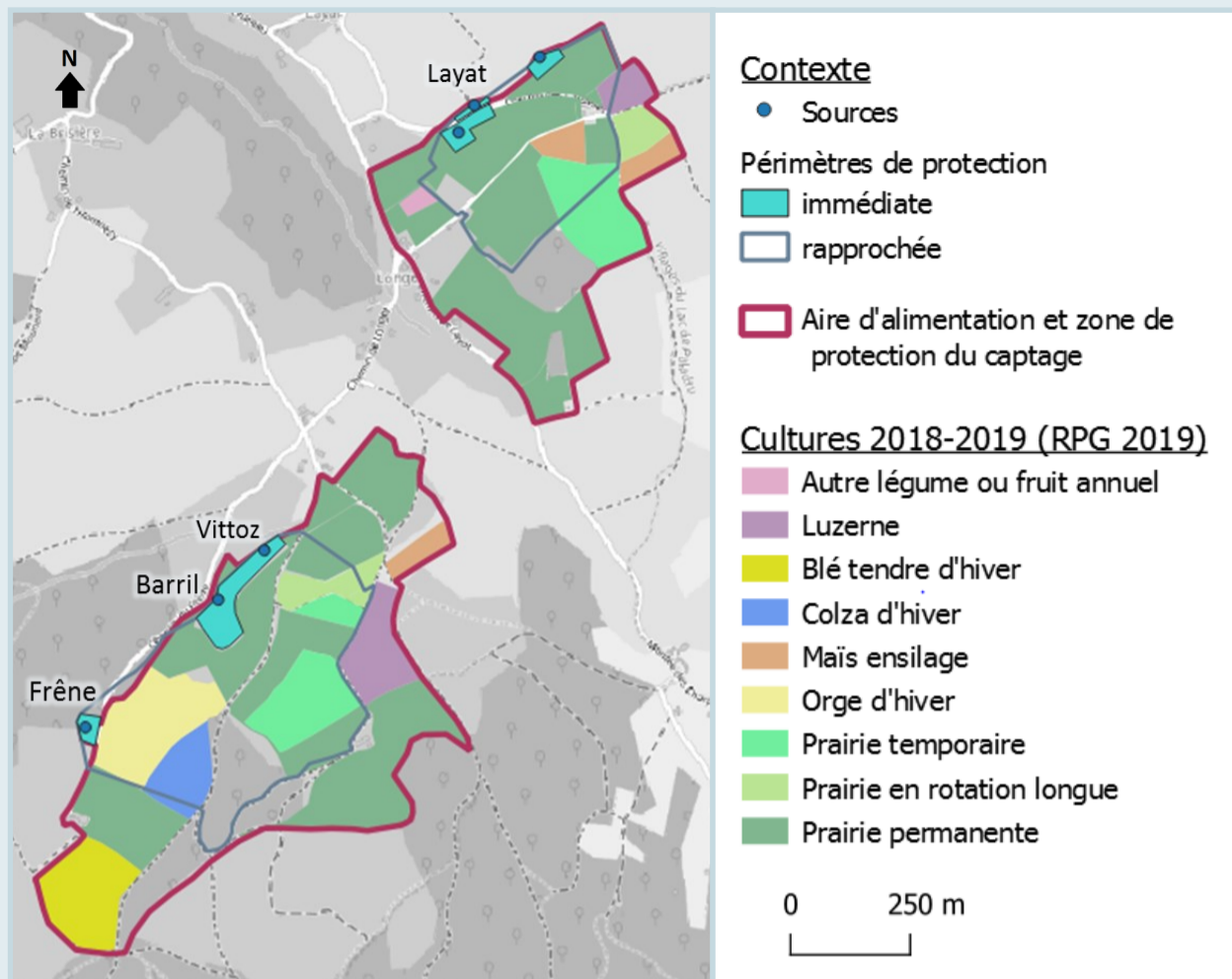


CAPTAGE PRIORITAIRE LAYAT - FRENE BARRIL VITTOZ

Bassin versant de la Bourbre



Présentation

Gestionnaire : **Communauté de communes Les Vals du Dauphiné**

Commune : **Val de Virieu (38)**

Classement SDAGE : **2010 (ex-Grenelle)**

Paramètre : **Phyosanitaires**

Nombre d'abonnés : **plus de 2000**

Aire d'alimentation (AAC)

Surface AAC : **110 ha**

Surface SAU : **86 ha (78 % de l'AAC)**

Nombre d'exploitations : **8**

Programme d'actions : **2015-2018 validé en octobre 2014 puis 2019-2022 validé en décembre 2018**

Hydrogéologie et qualité de l'eau

Aquifère capté : **formations glaciaires (moraines)**

Spécificité : **nappes perchées très sensibles car peu profondes**

Type de captage : **drains captant six sources**

Moyen de respect des normes : **deux sources déconnectées à Layat**

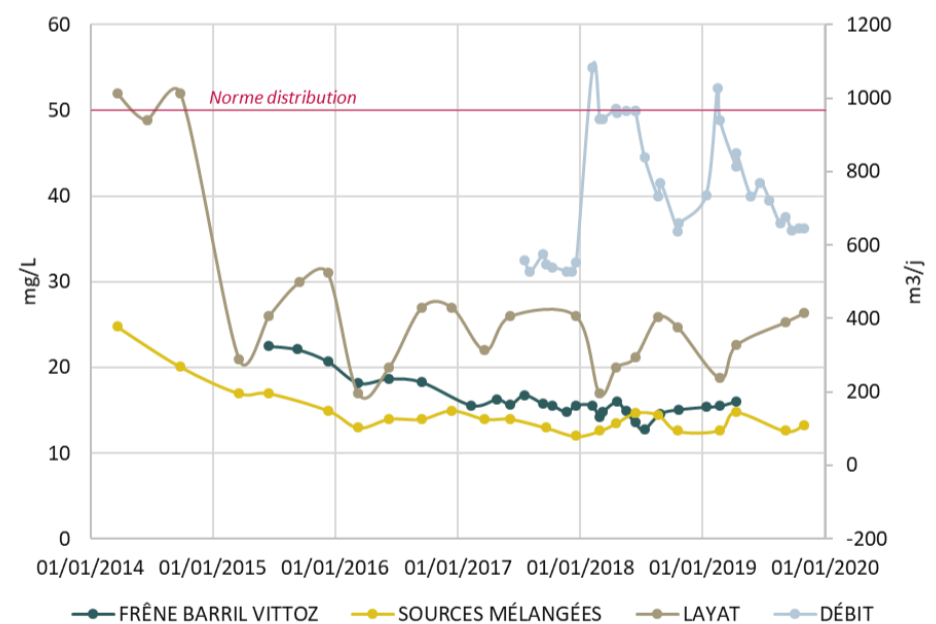
NITRATES

Diminution des teneurs puis stabilisation depuis 2016 :

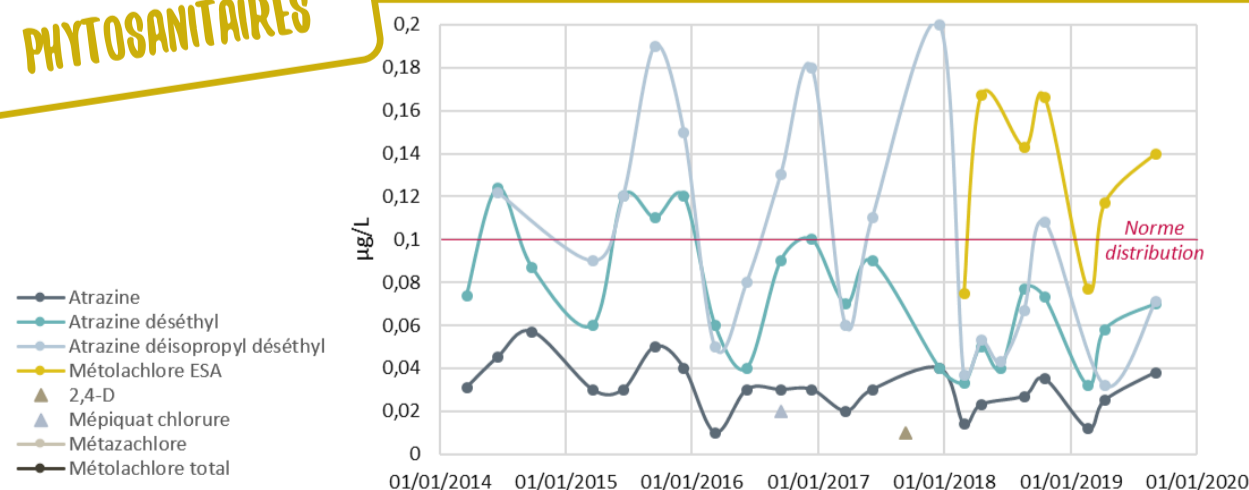
- valeur moyenne autour de 15 mg/L pour Frêne Barril Vittoz et les sources mélangées
- absence de pic supérieur à 30 mg/L pour Layat

Différences observées entre les sources :

- les teneurs de Frêne Barril Vittoz et des sources mélangées sont sensiblement les mêmes et stables dans le temps
- les teneurs de Layat sont plus élevées, varient au gré des saisons et semblent corrélées au débit

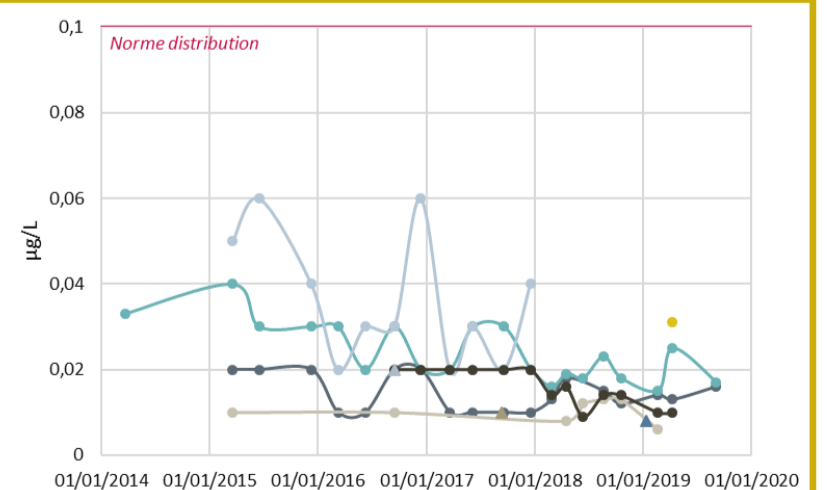


PHYTOSANITAIRES



Sources de Layat :

- Dépassements réguliers du seuil pour l'atrazine et ses dérivés
- Détection du métolachlore ESA (dérivé du S-métolachlore jugé pertinent pour les eaux destinées à la consommation humaine) au-delà de la norme de distribution



Sources de Frêne Barril Vittoz :

Détection des mêmes molécules que sur Layat mais à des teneurs moins élevées, en bruit de fond

Actions programmées et mises en œuvre



- ### Exemples
- Diagnostique de nutrition des prairies
 - Diagnostique d'autonomie alimentaire
 - Essai de métaux fourrages
 - Essai de bioactivateur de sol
 - Sensibilisation aux leviers alternatifs aux produits phytosanitaires
 - Gestion collective de l'assolement
 - Expérimentation de nouvelles clauses environnementales
 - Plantation de haie
 - Visite d'une ferme avec les élus gestionnaires
 - Recensement des points d'accès à la nappe et campagnes de mesure

Quelle plus-value du programme ?

Des moyens :

- **Humains** : deux animatrices dédiées pour vous accompagner
- **Techniques** : des partenaires diversifiés dont Oxyane, Bernard Productions végétales, Ardèche Drôme Isère Conseil Elevage, la Chambre d'agriculture de l'Isère, la Safer...
- **Financiers** : l'Agence de l'eau, la communauté de communes Les Vals du Dauphiné, le FEADER, la Chambre d'agriculture... financent des actions

Pour réaliser des essais, acquérir du matériel, communiquer...



Comment s'impliquer en tant qu'agriculteur ?

- **Participer à la concertation** : contribution à l'élaboration et au renouvellement du programme d'actions, participation aux comités de pilotage, signature de la charte d'engagement...
- **Adapter ses pratiques individuelles à l'enjeu eau sur l'aire d'alimentation de captage (voire à l'échelle de l'exploitation)** : limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires (notamment des substances actives problématiques), limitation de l'utilisation d'engrais, remise en herbe, diversification des cultures...
- **Participer aux actions collectives et individuelles du programme** : essais, journées techniques, rendez-vous d'accompagnement individuel, visite grand public de l'exploitation...

Contacts cellule d'animation captages :

Laurie CHOVET - 07 88 48 22 38 - laurie.chovet@smabb.fr

Amélie BRESSON - 07 85 07 14 59 - amelie.bresson@smabb.fr

